

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 21

Séance du 25 janvier 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAEELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Adjoint au Maire
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette
SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe
ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, MM. Michel GOETTELMANN,
Denis WACHBAR, Mmes Lysiane STENGER, Amandine MARTIN, Axèle
EBELIN, M. Jean LACHMANN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann
VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Anne HEUBERGER donne pouvoir à Luc ADONETH
Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Christine GILL
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Eric BRUNSTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK

Absents :

Mme Sandrine DEMAY

10. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif - Tourisme

RAPPORTEUR : M. BOHN

10.4. Association des remparts : versement d'une subvention

DELIBERATION D25012023/14

Tous les ans, l'association des Remparts bénéficie d'une subvention supplémentaire au titre d'une animation particulière. En 2022, la fête de Remparts a pu avoir lieu et une démonstration des différentes techniques de teintures, ainsi qu'une exposition de costumes et mise à disposition de fiches explicatives ont été organisés. Cette animation a coûté 200€, la facture acquittée a été envoyée.

Il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 200€ comme cela est fait lors des autres éditions.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement d'une subvention de 200€ à l'association des Remparts (C/6748).

Envoyé en préfecture le 26/01/2023

Reçu en préfecture le 26/01/2023

Publié le

ID : 067-216700732-20230126-2023012614-DE



POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Bénédicte SADOWNICZYK ne prend pas part au vote.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 26 janvier 2023

Luc ADONETH
Le Maire,

Nadine GUTHAPFEL
La secrétaire de séance,